

Accidentalité du Nouvel An

Accidentalité du dernier weekend de l'année et du Nouvel An entre 2010 et 2019 en France métropolitaine

	A	T	B	BH
vendredi au dimanche 25-27/12 2009	340	24	487	175
jeudi 31/12/2009 et 01/01/2010	229	15	299	103
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2010	569	39	786	278
vendredi au dimanche 24-26/12 2010	272	25	370	155
vendredi 31/12/2010 et 01/01/2011	207	22	285	106
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2011	479	47	655	261
vendredi au dimanche 23-25/12 2011	340	30	473	188
samedi 31/12/2011 et 01/01/2012	259	28	334	121
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2012	599	58	807	309
vendredi au dimanche 28-30/12 2012	368	33	459	188
lundi 31/12/2012 et 01/01/2013	218	17	295	91
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2013	586	50	754	279
vendredi au dimanche 27-29/12 2013	341	20	447	159
mardi 31/12/2013 et 01/01/2014	207	21	293	116
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2014	548	41	740	275
vendredi au dimanche 26-28/12 2014	302	24	409	139
mercredi 31/12/2014 et 01/01/2015	169	12	247	99
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2015	471	36	656	238
vendredi au dimanche 25-27/12 2015	282	29	375	154
jeudi 31/12/2015 et 01/01/2016	218	24	318	138
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2016	500	53	693	292
vendredi au dimanche 23-25/12 2016	350	30	473	192
samedi 31/12/2016 et 01/01/2017	187	16	264	104
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2017	537	46	737	296
vendredi au dimanche 22-24/12 2017	412	36	526	199
dimanche 31/12/2017 et 01/01/2018	179	17	255	93
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2018	591	53	781	292
vendredi au dimanche 21-23/12 2018	504	40	652	168
lundi 31/12/2018 et 01/01/2019	183	15	258	87
Total dernier week-end de l'année et réveillon du Nouvel An 2019	687	55	910	255

A = Accidents, T = Tués, B = Blessés légers, BH = Blessés hospitalisés

Source : fichier BAAC. Les données du 1^{er} janvier 2019 sont provisoires.

L'alcool est éliminé à :

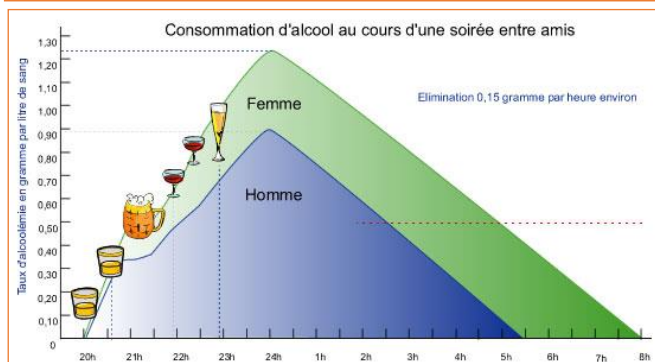
- 95% par le foie,
- 2,5 % par l'air expiré,
- 2,5% par les reins en urinant,
- très peu par la transpiration.

à raison de :

- 0,10 g/l/h à 0,15 g/l/h chez un homme,
- 0,085 g/l/h à 0,10 g/l/h chez une femme.

Après l'absorption d'une boisson alcoolique, l'alcoolémie atteint son maximum en une ½ heure si l'ingestion d'alcool est faite à jeun, entre ¾ d'heure à 1 heure si elle est faite au cours d'un repas.

Courbe d'absorption et d'élimination



Source : Association Générale de Prévoyance Militaire (AGPM).

Depuis plusieurs années, les actions mises en place à l'approche des fêtes de fin d'année afin de sensibiliser aux risques de l'alcool au volant ont permis de réduire significativement l'accidentalité. Les leviers sont nombreux : campagnes de prévention pour inciter les fêtards à ne pas prendre le volant en ayant bu soit en nommant un SAM soit en dormant sur place, avec notamment la mobilisation de plus de 50 animateurs vedettes de télévision et radio depuis 5 ans et la communication sur le slogan « quand on tient à quelqu'un on le retient », la mise à disposition de navettes gratuites ou l'extension des transports en commun à la nuit entière.

Depuis 2010, le nombre de personnes tuées durant les deux journées complètes (31 décembre et 1^{er} janvier), très bas lors du Nouvel An 2010 était remonté pour culminer lors du Nouvel An 2012 (28 personnes décédées). Après une diminution jusqu'à 12 personnes tuées durant le Nouvel An 2015, il était en hausse pour le Nouvel An 2016 avec 24 personnes tuées. Durant le réveillon 2019, 15 personnes sont décédées, chiffre stable par rapport au Nouvel An 2017 et 2018.

Lorsqu'il est proche du Nouvel An, le week-end juste avant peut s'avérer particulièrement meurtrier. Le dernier weekend avant le Nouvel An 2018 est le plus meurtrier depuis 2010 (36 décès sur 3 jours).

Alcoolémie

La consommation d'alcool plus forte en cette période de fêtes se retrouve dans l'accidentalité. Sur les journées des 1^{er} janvier et 31 décembre 2014 à 2018, un accident corporel sur 4 et 4 accidents mortels sur 10 (avec taux d'alcool connus) se sont produits alors qu'au moins un des conducteurs présentait un taux d'alcool illégal. Le facteur alcool est bien plus présent dans les accidents en période de fêtes. En effet, en 2018, 14% des accidents corporels se produisent alors qu'au moins un des conducteurs présente une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l et 30 % des accidents mortels (parmi les accidents pour lesquels l'alcoolémie est connue).

Au total sur les deux jours de réveillon en cinq ans, 173 accidents corporels (en moyenne 35 par an) et 26 accidents mortels (5 par an) sont intervenus avec un conducteur à l'alcoolémie supérieure à 0,5 g/l. Dans les départements de l'Hérault, la Sarthe et le Vaucluse, 2 personnes sont décédées dans ces accidents. Dans l'Ariège et le Finistère, on en a compté 3.

Sont bien entendu comptabilisés comme accidents avec facteur alcool les accidents dits du « lendemain matin » : les conducteurs partent après un court repos, sans se rendre compte que l'alcool ingéré n'a pas encore été éliminé par leur organisme.